



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section du Calvados

## CTL du 6 mars 2012 : compte-rendu

Le C.T.L. a été réuni le 6 mars, avec pour ordre du jour, les sujets suivants :

- **Budget : exécution 2011 et perspectives 2012**
- **Plan informatique**
- **Bilan de la notation 2011**
- **Tableau de Bord de la Veille Sociale (TBVS)**
- **Politique Immobilière de l'Etat**
- **TAGERFIP : conséquences de la mise en place de ce nouvel outil à la DRFiP Basse-Normandie et du Calvados**
- **Questions diverses**

### Déclaration liminaire des représentants FO-DGFIP

#### **CT "Budget » du 6 mars 2012 : liminaire**

Monsieur le Président,

Cette année encore, les agents de la DRFiP du Calvados devront en plus de la nouvelle vague de suppressions d'emplois qui a conduit plus d'un agent sur trois du département à cesser le travail le 2 février dernier, voir les crédits nécessaires au bon fonctionnement des services réduits de manière drastique. A titre d'exemple :

- La réduction des crédits de personnel **-4%** (-0,6 % en 2011),
- La réduction des crédits de fonctionnement (hors loyers budgétaires) **-17.6%** (-7,3 % en 2011). Responsable : les suppressions d'emplois et le transfert des emplois de la DISI.
- Une réserve qui passe de **2 à 5%**
- La réduction des dépenses de fonctionnement **-11%** (-4,4 % en 2011),
- L'amputation des crédits informatiques de **70%**

Les **représentants FO-DGFIP** dénoncent fermement ces baisses quand les agents subissent au quotidien :

- l'augmentation de leur charge de travail,
- l'augmentation du stress, et une pression hiérarchique accrue,
- l'augmentation du mal-être,

Les **représentants FO-DGFIP** dénoncent fermement ces baisses quand les agents dans le même temps voient leurs horaires écourtés et continuent inexorablement à perdre du pouvoir d'achat alors que tout augmente.

Comment ne pas être indignés quand nous lisons dans la présentation du budget opérationnel de programme de 2012 que **"la DGFIP conduit de façon pragmatique, transparente, progressive et avec une attention particulière accordée aux conditions de travail des agents, une réforme structurelle qui, tout en illustrant la capacité de l'Etat à se réformer, permet d'améliorer la qualité de service à l'usager et aux collectivités locales"**.

**Comment prétendre encore pouvoir faire mieux avec moins !!**

Il est vrai que maintenant, vous n'avez plus officiellement en charge la conduite du dialogue de gestion comme indiqué dans la présentation du BOP, puisque celui-ci est désormais du ressort des délégués du directeur général. Devriez vous subir en tant que cadres supérieurs les mêmes suppressions d'emplois que les agents au titre de **"l'amélioration de l'efficacité globale de la DGFIP"**?

Les **représentants FO-DGFIP** dénoncent la recherche d'une plus grande efficacité de la gestion au sein de la DGFIP, laquelle se fait à l'encontre des agents. Ils vous le démontreront lors de l'examen des documents fournis à l'appui de ce CT. Des agents qui grâce à une conscience professionnelle sans faille continuent à atteindre les objectifs assignés au prix fort : **perte de repères et de sens du travail, dégradation de leur santé physique et mentale.**

- **Budget : exécution 2011 et perspectives 2012**

La déclaration liminaire lue en début de réunion exprime largement la position de Force Ouvrière face à la baisse sans précédent, de l'ordre de **20%**, du budget alloué à la direction du Calvados. Une direction qui n'a d'ailleurs pas caché ses inquiétudes notamment quand nous lui avons fait part de la baisse des crédits des fluides, fioul, gaz, électricité qui ne correspondait pas à la réalité que chacun vit depuis des mois; la hausse inexorable des prix ! Ce ne sont pas les économies réalisées ou à réaliser par les changements de chaudières ou d'ouvrants qui feront la différence. Il faudra faire remonter **aux représentants FO-DGFIP** d'éventuels problèmes de froid constatés dans les bureaux. Et il ne reste plus qu'à espérer une météo assez clémente.

Les **représentants FO-DGFIP** ont une nouvelle fois abordé le problème récurrent du nettoyage des postes alors que les crédits de nettoyage accusent eux aussi une baisse. La direction nous a annoncé que la date anniversaire du marché approchait et permettrait de revoir l'offre à la baisse en terme de coût... et à la hausse en terme de qualité? Les **représentants FO-DGFIP** en doutent et suivent attentivement ce dossier en Comité Hygiène et Sécurité (CHS).

Les **représentants FO-DGFIP** sont intervenus sur le problème du matériel de reprographie et dénoncé les pannes de plus en plus nombreuses et le manque de réactivité dans les réparations. La remise à niveau des photocopieurs par la société ITECH devrait permettre d'améliorer les choses.

Les **représentants FO-DGFIP** ont par ailleurs demandé qu'un inventaire du parc automobile soit remis aux représentants du personnel après le remplacement de deux véhicules utilitaires. A ce sujet, ils ont appris que les véhicules acquis en 2007 devaient obligatoirement être cédés sous peine de voir le budget départemental amputé d'une pénalité de 10000 € par véhicule non cédé. Motif invoqué : la facture carbone de ces véhicules "anciens"! Les **représentants FO-DGFIP** trouvent scandaleux de devoir se séparer de véhicules à faible kilométrage et dénoncent ces achats forcés alors qu'une rigueur budgétaire extrême sévit sur les autres dépenses.

En conclusion, L'année 2012 s'annonce bien morose!

- **Plan informatique**

La baisse de 70% des crédits informatique laisse les **représentants FO-DGFIP** très dubitatifs sur les moyens en matériels alloués aux agents pour remplir leurs missions. Si le parc de la filière gestion publique avait pu être renouvelé en grande partie ces dernières années, il n'en va pas de même en filière fiscale où les collègues se plaignent de devoir travailler avec des écrans trop petits ( 15 pouces ). L'effort de renouvellement mériterait sans aucun doute d'être intensifié. Si la création des DISI pouvait laisser espérer à certains une amélioration de l'offre informatique, ils seront très rapidement déçus. N'hésitez pas à faire remonter aux **représentants FO-DGFIP** les difficultés que vous rencontrez !

- **Bilan de la notation 2011 (gestion 2010)**

Après la présentation par la direction du bilan de la notation 2011, Les **représentants FO-DGFIP** ont déploré que pour la nouvelle campagne de notation les réunions d'harmonisation avec les comptables et chefs de services ne se soient pas tenues toutes filières confondues afin de garantir une égalité de traitement entre les agents. Ceci apparaît particulièrement important au regard des changements dans les pratiques de notation pour 2012. La note 0,01 était attribuée largement dans la filière gestion publique, 36,14% pour les A, 39,84% pour les B et 27,17% pour les C contre 1,33% pour les A, 3,57% pour les B et 2,06% pour les C dans la filière fiscale ou l'attribution de cette note valait plus ou moins engagement pour l'année suivante de se voir attribuer 0,02. Les consignes pour tendre vers les pratiques de la filière fiscale vont susciter l'incompréhension des agents de la filière gestion publique qui désormais n'obtiendront pour la plupart que la note pivot 0,00. **Attention, cette mesure ne signifie pas des attributions plus importantes vers les agents de la filière fiscale, certains pouvant une nouvelle fois être tentés d'opposer une filière contre l'autre.**

Les **représentants FO-DGFIP** dénoncent cette nouvelle harmonisation vers le bas, bien éloignée une nouvelle fois du gagnant-gagnant prôné par Monsieur Parini et s'inquiètent de la manière dont seront traités les agents qui auront bénéficié du 0,01. Les quotas n'étant pas extensible, comment fera la direction pour régler le problème? Sera-t-elle amenée à modérer les attributions du notateur de premier degré? La encore, les **représentants FO-DGFIP** attendent les remontées du terrain et seront très attentifs également aux attributions faites aux agents en situation de dernier échelon qui sera pour la première fois contingenté dans la filière gestion publique.

- **Tableau de Bord de la Veille Sociale (TBVS)**

Les **représentants FO-DGFIP** ont fait observer que les éléments chiffrés n'étaient pas clairement lisibles et exploitables en l'état, ce que le Président a reconnu, et ont demandé que soit communiqués aux organisations syndicales les commentaires explicatifs qui seront livrés à la Direction générale à l'appui de ce TBVS . Ils ont également souhaité que leur soient communiqués les volumes horaires écrêtés afin d'éclairer le chiffre de 502 écrêtements mentionné pour le second semestre 2011.

**FORCE OUVRIERE** souhaite mettre en évidence le temps **donné à l'Administration** par les agents pour exercer de la meilleure façon possible leur mission. Les **représentants FO-DGFiP** ont dénoncé une nouvelle fois la bombe à retardement que constitue le compte épargne temps et qui représente sur une année l'équivalent de 18 emplois. Ils ont également mis en avant le chiffre inquiétant des arrêts de travail qui pour les arrêts supérieurs à 5 jours représentent près de 38 emplois. La charge de travail et l'impact des suppressions d'emplois pèsent très fortement sur ces indicateurs qui vont permettre à vos représentants Force Ouvrière de mettre un peu plus encore la pression sur la direction tant locale que générale au sujet du malaise qui règne au sein des services.

- **Politique Immobilière de l'Etat**

L'Administrateur Général en charge de la politique immobilière de l'Etat a fait une présentation des dispositifs en cours. Les **représentants FO-DGFiP** ont demandé que leur soit fournie la liste des sites domaniaux de la DGFiP du Calvados lors du prochain CT. Ils ont demandé des précisions quant au nombre de conventions signées entre les administrations et France Domaine : 44 conventions ont été signées sur un objectif de 513 avant 2013. Les **représentants FO-DGFiP** ont demandé quels étaient les objectifs de ces conventions au-delà de l'engagement des administrations de satisfaire à un ratio de 12 m<sup>2</sup> par agent.

- **TAGERFiP : conséquences de la mise en place de ce nouvel outil à la DRFiP Basse-Normandie et du Calvados**

Les **représentants FO-DGFiP** n'entendaient pas sur ce point de l'ordre du jour revenir sur le CT emploi qu'ils avaient par deux fois boycotté. Leur intervention s'est limitée volontairement à l'aspect technique de l'outil.

Les **représentants FO-DGFiP** attendaient sur ce sujet que la direction apporte des indications sur la méthode qui permettra de faire vivre le TAGERFiP, sur la manière dont il évoluera. Ils voient dans les tableaux présentés, une simple restitution par grade, par filière et par site. Les outils antérieurs comme ORE bien qu'imparfaits permettaient une analyse plus fine.

- **Questions diverses**

Les **représentants FO-DGFiP** ont abordé le sujet du remboursement des Indemnités kilométriques, après les nouvelles consignes consistant à rembourser aux agents le trajet le plus court. FO revendique que soit appliqué conformément aux directives de 2006, toujours en vigueur, le calcul sur la base de l'itinéraire conseillé par Michelin. Itinéraire plus rapide mais aussi plus sûr car il emprunte les plus grands axes. Le Président a déclaré qu'il regarderait attentivement et qu'il ne fallait pas léser les agents.

Les **représentants FO-DGFiP** ont demandé qu'un point soit fait après le démarrage pour le moins chaotique de Chorus Compta. Même si la direction a été présente pour aider le service comptabilité, malgré tout, un renfort supplémentaire serait judicieux. Comment expliquer que les jeux d'écritures comptables n'aient pas été tous identifiés avant le basculement? Les agents subissent de plein fouet ces errements. Le retard accumulé n'est toujours pas résorbé et les **représentants FO-DGFiP** s'inquiètent aussi pour les postes comptables qui ont été directement impactés et qui n'ont pas eu de renfort pour traiter les avis de règlement dont la ventilation est difficile en raison de l'absence de références ou de références erronées. **A quand un retour à la normale?**

Les **représentants FO-DGFiP** ont interpellé la Direction sur la méthode inadmissible qui a été employée pour le déplacement de la collègue en charge de la Redevance de l'audiovisuel. Le Président a reconnu que les termes employés, s'il l'ont été, sont maladroits et a rappelé le respect dû à l'égard des agents. Les **représentants FO-DGFiP** ont confirmé les termes employés et le Président voulant bien les croire a déclaré que c'était inacceptable.

### **Les représentants FO-DGFiP en C.T.L.**

**Bruno GILBERT - Françoise DIMICOLI - Géraldine TANQUEREL - Pierre VAUTIER  
Frédéric GABRIELLE - Eric GRANDMOUGIN - Marie-Claire AUBRY - Nathalie BLANCHOT**

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,  
ne pas hésiter à prendre contact**

par mail ([fo.drifip4@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip4@dgfip.finances.gouv.fr)) ou par Tél. au **02-31-38-34-61**.

**JE  
NOUS  
TOUS FO!**